

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel Rouen, 1788

Article Premier. Questions preliminaires.

urn:nbn:de:hbz:466:1-60158



PROSODIE

FRANÇOISE.



E réduis ce traité à cinq articles, dont le premier sera employé à éclair-cir des questions préliminaires. Dans le second, je parlerai des accents. Dans le troisseme, de l'aspiration. Dans le quartieme, de la quantité.

Et dans le dernier, je ferai voir à quoi peut servir la connoissance de notre Prosodie.

Je n'ai à offrir qu'un foible essai. Puisse-t-il quelque jour donner lieu d'approfondir un art qui feroit naître de nouvelles beautés, & comme une nouvelle langue, dans celle que nous croyons savoir!

ARTICLE PREMIER,

Questions préliminaires.

On peut ici proposer trois questions, sur lesquelles, avant que d'aller plus loin, il est à propos de satisfaire ceux qui pourroient ou n'avoir pas étudié la matiere dont il s'agit,

R 2

PROSODIE. ou avoir des préjugés contraires à la vérité. I. Qu'est-ce que Prosodie? II. A-t-on connu autrefois notre Prosodie, & jusqu'à quel point? III. Pourquoi notre Prosodie si elle a été fort connue autresois, l'est-elle aujourd'hui si peu? Par ce mot Prosodie, on entend la maniere de prononcer chaque syllabe régulierement, c'està-dire, suivant ce qu'exige chaque syllabe prise à part, & considérée dans les trois propriétés, qui sont l'accent, l'aspiration & la quantité. Premierement, il est certain que toutes les syllabes ne pouvant être prononcées sur le même ton, il y a par consequent diverses inflexions de voix, les unes pour élever le ton, les autres pour le baisser, & c'est ce que les Grammairiens nom-Quelques syllabes, en second lieu, ont cela de particulier qu'elles se prononcent de la gorge: & c'est-là ce que l'on nomme aspiration. Troisiemement, on met plus ou moins de temps à prononcer chaque syllabe, ensorte que les unes sont censées longues & les autres breves: & c'est ce qu'on appelle quantité. Voilà donc trois définitions bien distinctes, & qui font voir qu'à la prononciation de chaque syllabe, la voix peut se modifier tout-à-la-fois de trois différentes manieres, dont je donnerai une plus ample explication, lorsque je viendrai à traiter de chacune en particulier. Or, il me paroît que ces trois principes qui constituent la Prosodie, appartiennent à toutes les langues. Car enfin, quel fléau pour l'oreille, qu'une constante & invariable monotonie?

FRANÇOISE. 373 n'yen a pas même d'exemple, ni dans le cri des animaux, ni dans quelque bruit que ce puisse être, pour peu qu'il soit continu.

Mais les principes de la Prosodie sont-ils fixes? Sont-ils arbitraires? Voilà ce que chacun doit examiner dans sa langue. S'ils sont arbitraires, dispensons-nous de pousser plus loin nos recherches. S'ils sont fixes, il est honteux de

les ignorer.

Pour moi, généralement parlant, je suis porté à les croire arbitraires dans deux sortes de langues: dans celles qui sont encore trop récentes, & dans celles qui n'ont cours que parmi un peuple grossier. Mais, par la même raison, je les crois fixes dans les langues qui ont une certaine ancienneté, & qui sont dans la bouche d'une na-

Toutes les langues vraisemblablement ont été rudes & informes dans leur origine. Mais les hommes ayant un goût naturel pour l'ordre, ils s'entendent tous sans y penser, & même sans le savoir, à écarter, ou du moins à diminuer ce qui le blesse. J'appelle ordre, dans la question présente, les rapports que les sons doivent avoir les uns avec les autres, & leur conformité avec les organes, soit de celui qui parle, soit de celui

qui entend.

Vouloir ici examiner qu'est-ce qui fait cette consormité, & en quoi consistent ces rapports, ce seroit nous engager dans une dispute obscure, d'où la Physique a peine à se tirer. Heureusement les leçons de sanature sont moins dissiciles, & plus certaines. Ce n'est point par la voie du raisonnement, c'est par l'habitude qu'elle instruit. Il est vrai que cette maniere d'enseigner nous paroît, à nous qui vivons si peu, d'une prodigieuse lenteur. Mais c'est la seule capable,

de réussir dans les arts, qui ont pour base le sentiment: & de ce nombre est l'art de donner à une langue ce qui lui est nécessaire, non pour subvenir à nos besoins seulement, mais pour stater notre goût.

Je suppose donc un pays où il n'y eut jamais de particulier qui sut Mathématicien, & je dis qu'il y aura cependant un esprit méthaphysique & géométrique répandu dans le public. Ainsi le public, guidé par cette espece d'instinct, y sera peu-à-peu, & jusqu'à un certain point, toutes ces mêmes observations; dont l'assemblage compose un art, lorsqu'elles viennent à être rédigées & combinées par des hommes savants. On pourroit aisément montrer que cela est vrai de la musique, qui n'est, à proprement parler, qu'une extension de la Prosodie.

Ajoutons que ces sortes de connoissances, qui se doivent non au raisonnement, mais à l'habitude, dépendent absolument des organes; & qu'ainsi, lorsqu'un climat produit des hommes bien organisés, le progrès de ces connoissances y est non seulement plus grand, mais encoreplus rapide; au lieu qu'en d'autres pays, où les organes sont, pour ainsi parler, d'une trempe disserente, les siecles depuis un temps infini se succèdent les uns aux autres, sans que les habitants de ces pays-là fassent rien pour les arts, qui n'intéressent que le sentiment.

On sait à quel point de perfection les Grecs avoient porté leur Prosodie. On sait aussi, du moins en ce qui regarde les longues & les breves, qu'elle étoit celle de la langue latine. Pour ce qui est de l'accent, l'exemple des Chinois nous fait voir de qu'elle délicatesse l'oreille est capable, puisque chez eux le même mot n'étant que d'une syllabe, peut avoir jusqu'à onze sens

FRANÇOISI. 375 très-différents, selon la différence de la prononciation. Mais évitons tout détail sur la Prosodie des autres peuples, il ne s'agit que de la nôtre.

II.

Pour savoir depuis quand & jusqu'à quel point la Prosodie a été connue parmi nous, il seroit inutile de remonter au-delà de François I. Les savants hommes & les beaux esprits dont il fit l'ornement de sa Cour, donnerent à notre langue un caradere (1) d'élégance & de dodrine qu'elle n'avoit point auparavant. Ce grand Roi, qui a été, non pas le restaurateur, mais le pere des beaux Arts en France, transmit son goût aux héritiers de sa Couronne. Jamais la Poésie ne fut si fort en honneur que sous Charles IX. En un mot, l'Histoire nous prouve que les fondements sur lesquels nos bons écrivains ont bâti sous le regne de Louis XIV, furent tracés, & même posés en partie des le siecle précédent. Ainsi, c'est dans les monuments de ce temps là qu'il faut chercher les premiers vestiges de notre Prosodie; & nous y trouverons plus de lumieres sur ce sujet, qu'il ne s'en trouve peut-être dans toutes les Grammaires & dans toutes les Réthoriques imprimées de nos jours.

On a vu que la Prosodie renserme les accents, l'aspiration & la quantité. A l'égard des accents; il n'est pas possible de savoir quels ils étoient autresois, puisque l'accent imprimé n'est point l'accent prosodique, comme je l'expliquerai ci-après. Quant à l'aspiration, il y a lieu de croire qu'elle a toujours été la même.

⁽¹⁾ Entretiens d'Arisse & d'Eugene, quatrieme édition de Cramoify, page 149.

PROSODIE Reste enfin la quantité, qui est le point capital de la Prosodie, & sur lequel nos Anciens paroissent avoir été plus décidés que nous ne le sommes aujourd'hui.

Jodelle, l'un des Poëtes qui composoient la pleïade fameufe, sous Henri II, mit à la tête des Poésses d'Olivier de Magny, imprimées en 1553, un distique mesuré par dactyles, & par spondées, à la maniere des Grecs & des Latins. Ce n'est pas encore ici le lieu d'examiner si cette sorte de versification étoit conforme au génie de notre langue: j'y reviendrai sur la fin de ce Traité: il me suffit, quant à présent, d'en pouvoir conclure qu'elle suppose notre quantité bien con-

mue & bien établie.

Pasquier, dans ses Recherches, nous apprend qu'en l'année 1555, le Comte d'Alcinois (c'està-dire, Nicolas Denisor, qui déguisoit ainsi son nom) fit des vers hendécasyllabes à la louange d'un Poëme, dont lui Pasquier étoit Auteur. Pasquier ajoute qu'en 1556, à la priere de Ramus, personnage de singuliere recommandation, mais aussi grandement desireux de nouveautés, il fit en ce genre un essai de plus longue haleine que les deux précédents, qui étoient ce distique de Jodelle, & ces hendécasyllabes d'Alcinois. Pasquier (2) rapporte ensuite son essai qu'il croit quelque chose de merveilleux, & qui consiste dans une élégie de vingt-huit Wers.

Jusqu'alors ce nouveau genre de versification avoit peu réussi, puisqu'à peine deux ou trois Poëtes avoient osé s'y exercer, comme en pasfant. On étoit de tout temps accoutumé à la rime; c'est au son qui frappe les oreilles les

(2) Recherches, liv. VII, chap. 12.

FRANÇOISE. plus grossieres, au lieu que la cadence qui résulte des breves & des longues, ne peut frapper qu'une oreille délicate. Aussi ne tarda-t-on pas à tâcher de réunir ces deux sortes d'agréments, la quantié & la rime. Pasquier attribuel'invention des vers mesurés & rimés tout ensemble, à Marc-Claude de Buttet, dont les Poésies parurent en 1561, Mais, comme jen'entreprends pasicil'histoire de nos vers mesurés, je puis impunément supprimer beaucoup d'autres noms semblables, oubliés depuis long-temps; & c'est assez de savoir que cette nouveauté donna lieu à un établissement littétaire, dont le souvenir mérite bien d'être conservé. Je parle d'une Académie qui fut établie sur la fin de l'année 2570, pour travailler (3) à l'avancement du langage François, & à remettre sus, tant la façon de la Poésie, que la mesure & réglement de la Musique anciennement usitée par les Grecs & Romains. Jean-Antoine de Baif, Poëte, & Joachim Thibault de Courville, Musicien, furent les promoteurs de cet établissement. Par les Lettres patentes que le Roi leur accorda, ils ont pouvoir de se choisir des Associés, six desquels jouiront des privileges, franchises & libertés dont jouissent, dit Charles IX, nos autres Domestiques; &, à ce que ladite Académie soit suivie & honorée des plus Grands, nous avons libéralement accepté & acceptons le surnom de Protecteur & premier Auditeur d'icelle. Voilà, ou je suis bien trompé, la premiere Académie qui ait été instituée pour notre Langue uniquement, & sans embrasser d'autres sciences. Henri III n'eut pas moins de goût que Charles IX

⁽³⁾ Voyez les Lettres patentes, rapportées tout au long, avec les Statuts de cette Académie, dans l'Histoire de l'Université de Paris, tome VI, pag. 714.

PROSODIE

pour les exercices de cette Compagnie naissante, ainsi qu'on le peut voir dans les (4) Antiquités de Paris. Mais elle fut bientôt dérangée par les guerres civiles; & la mort de Baif, arrivée en 1591, acheva de mettre en déroute sa petite so-

ciété d'Académiciens.

Passerat, Desportes, Rapin & Scévole de Sainte-Marthe, ne laisserent pas de continuer à faire des vers mesurés. Personne, que je sache, n'en a fait depuis. C'est dommage qu'aucun d'eux n'ait enseigné la théorie des accents & de la quantité. Henri (5) Estienne, le plus célebre Grammairien du seizieme siecle, n'en a parlé que superficiellement. I héodore de Beze, dans son Traité (6) de la bonne prononciation du François, est le seul Auteur de ma connoissance qui ait un peu approfondi cette matiere. Son principal défaut, mais défaut qu'on a rarement occasion de reprocher à ceux qui se mêlent d'écrire, c'est d'être trop court. Il a voulu, dans quatre ou cinq pages, renfermer ce qui demandoit nécessairement un plus long détail.

J'en étois-là de mes recherches, lorsqu'il m'est tombé entre les mains un (7 petit volume du fameux d'Aubigné, où, dans une Préface, qu'il met à la tête de quelques Pseaumes traduits en vers mesurés, il dit que cette maniere de vers n'a point été inventée par Jodelle ou par Baif, comme on le prétend : mais qu'il

(4) Histoires & recherches des Antiquités de la Ville de Paris, par Sauval, tom. II, pag. 483, &c.

(5) On peut voir sa Précellence du langage Frangois, pag. 12 & ses Hypomene ses de Gallica, p. 6, &c.

(6) De Franciæ linguæ redå pronunciatione Tracpatus, Geneve 1584.

(7) Petites œuvres mélées du sieur (Théodors Agrippa) d'Aubigné, Geneve, 1630.

FRANÇOISE. se souvient d'avoir vu l'Iliade & l'Odyssée traduite en vers hexametres par un nommé Mousses & imprimées avant que Baif ni Lodelle fussent au monde. Que penser, après cela, de Pasquier, Auteur contemporain, qui nous vante le Distique fait en 1553, comme le premier essai de cette poésie? Que penser de Ramus qui, dans sa Grammaire publiée en 1662, dit que, pour rendre les regles de la Prosodie familieres aux François, il faut souhaiter que nous ayions des Poëtes qui mesurent leurs syllabes à la maniere des Anciens? Ramus, dix ansaprès, dans une nouvelle édition de cette même Grammaire, charmé de voir ses vœux accomplis, se récrie avec une sorte d'enthousiasme sur deux pieces qui venoient de paroître, l'une en vers élégiaques, l'autre en vers saphiques. Pouvoit-il donc ignorer une traduction entiere de l'Iliade & de l'Odyssée? Mais peu nous importe de savoir la vraie époque des vers mesurés. Quoi qu'il en soit, nous voyons évidemment que nos ancêtres ont cru avoir des principes fixes sur la Prosodie; & c'est à nous par conséquent à examiner ce qui nous en reite.

III.

Puisque notre Prosodie sur autresois si connue, pourquoi l'est-elle aujourd'hui si peu? Pour plusieurs raisons, dont la premiere est sondée sur le peu de besoin qu'on croit en avoir.

Rien n'étoit plus nécessaire, ni en mêmetemps plus facile aux Grecs & aux Romains, que de savoir exactement leur Prosodie, car elle faisoit, non pas un simple agrément, mais l'essence même de leur versification: &, com-

PROSODIE me la lecture des Poëtes étoit un des principaux objets de leur éducation, ils apprenoient méthodiquement, & dès l'enfance, à bien prononcer. Un Romain, un Athénien de la lie du peuple, auroit sifflé un Acteur qui eût allongé ou raccourci une syllabe mal-à-propos. Mais, si coute vérité étoit bonne à dire, nous avouerions qu'il n'est point rare qu'un François vieillisse sans avoir ni appris, ni soupçonné qu'il y ait des syllabes plus ou moins longues les unes que les autres. Pour les Grecs & les Romains, la Prosodie étoit d'une obligation étroite. Pour nous, si l'on veut, elle ne sera qu'une délicatesse, qu'une beauté accessoire, soit dans notre prononciation, soit dans nos écrits. Je n'en demande pas davantage, & partant de ce principe, qu'on doit cependant étendre plus loin, je dis que nous faisons mal de négliger notre Prosodie, puisque la parole étant l'orgagne de la pensée, on est louable de s'appliquer à la rendre plus infinuante, plus propre à persuader, plus capable de peindre ce que nous penfons.

Une seconde raisou, qui fait que notre Prosodie est si peu connue, c'est que ceux qui seroient le plus en état d'en approsondir les regles, sont précisément ceux qui apportent à cette étude le plus de préjugés. Un homme savant possede le grec & le latin: il admire la beauté de ces deux langues, & avec raison: mais de croire que notre Prosodie, si elle ne ressemble pas en tout à la leur, est donc nulle, c'est une erreur. Toutes les langues ont leur génie particulier: & plus une langue aura été perse chionnée, c'est-à-dire, accommodée aux usages & au goût du peuple qui la parle, moins il lui restera de ressemblance avec la langue

FRANÇOISE. qu'on suppose matrice, du moins par rapport à elle. Une regle générale dans le latin, & qui ne souffre point d'exception, c'est que toute syllabe qui finit par une consonne suivie d'un autre, est longue, mais en françois, au contraire, le redoublement de la consonne, presque toujours, avertit que la syllabe est breve. Pour les voyelles, c'est une regle assez générale dans le latin, que toutes les fois qu'il y en a deux de suite, la premiere abrege la syllabe où elle se trouve : mais toutes les fois, au contraire, que notre z muet finit un mot, ou est à la suite d'une autre voyelle, il allonge la pénultieme. Tout ceci deviendra plus clair par les exemples que je rapporterai un peu plus bas. Je le répete, il faut qu'un savant pour étudier notre Prosodie, se départe de ses préjugés. Quinault, à ce qu'on dit, ne savoit que la langue maternelle, & ses vers, pourtant, étoient meilleurs à mettre en chant, que ceux des Poëtes qui

savoient du Grec & du Latin. Une troisieme & derniere raison qui fait que la connoissance de notre Prosodie se perd de plus en plus, ce sont les changements introduits dans l'orthographe depuis soixante ans. On a supprimé la plupart des lettres qui ne le faifoient pas sentir dans la prononciation. Mais, si nous entrons dans quelque détail, nous verrons que, bien loin de nuire à la prononciation, elles servoient à la fixer. On écrivoit il plaist, il paist, pour faire sentir qu'on doit appuyer sur cette syllabe, au lieu qu'on ne fait que glisser sur celle-ci, il fait, il sait. On ecrivoit, par la même raison, fluste, crouste, pour les distinguer de culbute, deroute. On redoubloit (8) la voyelle, pour allonger la syllabe.

(8) Aage, roole, baailler, raaler. On en a mêmeufé

Au contraire, pour l'abreger, on redoubloit la consonne. Je pourrois, par cent & cent exemples, montrer qu'en matiere d'orthographe nos peres n'avoient rien fait sans de bonnes raisons; & , ce qui le prouve bien, c'est que souvent ils ont seconé le joug de l'étymologie; comme dans couronne, personne où ils redoublent la lettre w, de peur qu'on ne fasse la pénultieme longue en François, ainsi qu'en Latin.

Peut-être y avoit-il des inconvénients dans l'ancienne orthographe; mais à la bouleverser, comme on voudroit faire aujourd'hui, il y en auroit encore de plus grands. A la bonne heure, par exemple, qu'on supprime les autres muettes, qui marquoient qu'une syllabe est longue; comme dans teste, dans paste; car on peut me faire entendre la même chose par un accent, tête, pâte. Mais, quoique l'un des T soit muet dans tette, dans patte, c'est une nécessité de continuer à écrire ainsi, parce qu'en pareil cas il n'y a point d'autre signe que le redoublement de la syllabe.

Quand je parle de l'ancienne orthographe, il ne faut pas croire que je renvoie à des temps bien éloignés. Je parle de celle que l'Académie Françoise adopta d'abord, & qui a été suivie dans les deux premieres éditions de son Dictionnaire. On a voulu, dans la troisseme, tenir un juste milieu, ne s'obstinant point à vouloir conserver des lettres, dont on peut se passer, & que le public a tout-à-fait rejettées; mais suyant avec soin tous ces ridicules excès,

puyée: expresséement, séparéement. Voyez les Hypo-

FRANÇOISE. 383; où se portent l'ignorance des Imprimeurs & de la témérité de quelques Auteurs. Plus l'orthographe est menacée d'innovation, plus il devienz essentiel de fixer, s'il se peut, la Prosodie.

ARTICLE SECOND.

Des Accents.

Voyons d'abord ce que c'est qu'accent, & nous répondrons ensuite à une objection qui se fait contre l'accent François.

I.

On attache différentes idées à ce mot accent. Mais, en l'accompagnant d'une épithete, on sauvera l'équivoque. Ainsi distinguons l'accent profodique, l'accent oratoire, l'accent musical, l'ac-

cent provincial, l'accent imprimé.

Par l'accent prosodique, on entend, comme je l'ai dit ci-dessus, une inslexion de la voix, qui s'éleve ou qui s'abaisse. Quelquesois aussi, & l'on éleve d'abord & l'on rabaisse ensuite la voix sur une même syllabe. Voilà ce qui forme trois accents, que les Grammairiens appellent l'aigu, le grave & le circonslexe; l'aigu, qui éleve la voix; le grave, qui l'abaisse; & le circonslexe, qui, étant composé de tous les deux, sert à l'élever d'abord, & à la rabaisse ensuite sur une même syllabe. Voilà, disje, ce qu'enseignent d'une maniere unisorme, & sans autre éclaircissement, ceux qui ont traité de la Prosodie des Grecs. Mais une syllabe n'étant qu'une voyelle, ou seule, ou jointe